



Vie – Maladies graves – Invalidité

LA SOLUTION
POUR VOS CLIENTS
REFUSÉS
OU
DIFFICILES
À ASSURER



Humania Assurance – L'assurance sans examen médical est un produit d'assurance offert par Humania Assurance.

Humania est une mutuelle qui conçoit des solutions d'assurance axées sur les besoins des Canadiens depuis plus de 80 ans. Elle offre une couverture d'assurance novatrice en ligne pour simplifier et accélérer le processus à un prix concurrentiel.

Notre mission : **RENDRE L'ASSURANCE ACCESSIBLE.** Pour en savoir plus, visitez notre site Web à l'adresse www.humania.ca.

— **LA SOLUTION POUR VOS CLIENTS REFUSÉS OU DIFFICILES À ASSURER** —

WWW.SANSEXAMENMEDICAL.CA

1555, rue Girouard Ouest, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 2Z6
Téléphone : 1 877 569-3120 • Télécopieur : 450 774-1868



4400-009-FR – Rev. 07/2023

L'ASSURANCE SANS EXAMEN MÉDICAL

— EST UN PRODUIT D'ASSURANCE OFFERT PAR —



**ASSURANCE SANS
EXAMEN MÉDICAL**

— SEULEMENT 6 QUESTIONS D'ADMISSIBILITÉ —

Pour ceux qui travaillent :

1. Travaillez-vous actuellement ? (Répondez oui si vous recevez présentement des indemnités d'un régime de congé parental). **Oui** Non
2. Au cours des **12 derniers mois** (ou des 12 mois précédant votre congé parental s'il y a lieu), avez-vous vaqué à toutes vos occupations (28 semaines, 21 heures/semaine) et de façon permanente ? **Oui** **Non**
3. Au cours des **2 dernières années** (ou des 2 années précédant votre congé parental s'il y a lieu), avez-vous été absent du travail pendant plus de 15 jours consécutifs en raison de maladie ou reçu des prestations d'invalidité ou de maladies graves, provenant d'un régime privé, collectif ou public d'assurance ? On parle ici de tout régime privé d'assurance que vous pouvez détenir, de protection d'assurance fournie par votre employeur, une association professionnelle ou autre, et de toutes les protections fournies par des organismes gouvernementaux, aussi bien provinciaux que fédéraux. Oui **Non**
4. Au cours des **2 dernières années**, avez-vous reçu un traitement (incluant la participation à une organisation d'entraide ou un groupe de soutien), vous a-t-on conseillé de réduire votre consommation ou d'avoir recours à un traitement pour l'usage de drogues ou d'alcool ? Oui **Non**
5. Au cours des **5 dernières années**, avez-vous été incarcéré pour plus de 48 heures ? Oui **Non**
6. Au cours des **6 derniers mois**, avez-vous eu des malaises ou des symptômes physiques ou mentaux pour lesquels vous n'avez pas encore consulté un professionnel de la santé ? Oui **Non**

Pour ceux qui ne travaillent pas :

1. Travaillez-vous actuellement ? (Répondez oui si vous recevez présentement des indemnités d'un régime de congé parental). Oui **Non**
2. Je confirme n'avoir reçu aucun diagnostic de déficience cognitive et confirme effectuer les activités de la vie quotidienne, soit prendre un bain, me vêtir, faire ma toilette, être continent, me mouvoir et me nourrir par moi-même ? **Oui** Non
3. Au cours des **2 dernières années**, avez-vous été dans l'incapacité de vaquer à vos occupations régulières, incluant les activités de la vie quotidienne, pendant plus de 15 jours consécutifs en raison de maladie ou reçu des prestations d'invalidité ou de maladies graves, provenant d'un régime privé, collectif ou public d'assurance ? On parle ici de tout régime privé d'assurance que vous pouvez détenir, de protection d'assurance fournie par votre employeur, une association professionnelle ou autre, et de toutes les protections fournies par des organismes gouvernementaux, aussi bien provinciaux que fédéraux. Oui **Non**
4. Au cours des **2 dernières années**, avez-vous reçu un traitement (incluant la participation à une organisation d'entraide ou un groupe de soutien), vous a-t-on conseillé de réduire votre consommation ou d'avoir recours à un traitement pour l'usage de drogues ou d'alcool ? Oui **Non**
5. Au cours des **5 dernières années**, avez-vous été incarcéré pour plus de 48 heures ? Oui **Non**
6. Au cours des **6 derniers mois**, avez-vous eu des malaises ou des symptômes physiques ou mentaux pour lesquels vous n'avez pas encore consulté un professionnel de la santé ? Oui **Non**

Admissible à deux types de couvertures
Vie • Maladies graves

Admissible à toutes les couvertures
Vie • Maladie grave • Revenu en cas d'invalidité • Dette en cas d'invalidité

WWW.SANSEXAMENMEDICAL.CA

LA SOLUTION PARFAITE

CLIENTS REFUSÉS OU DIFFICILES À ASSURER

Problème de santé précaire :

- Obésité
- Maladies chroniques
- Diabète
- VIH
- Etc.

Habitudes de vie :

- Casier judiciaire
- Consommation intense de drogue/alcool
- Sports extrêmes
- Etc.

6

QUESTIONS
D'ADMISSIBILITÉ

5

COUVERTURES
DISPONIBLES

0

PÉRIODE
DIFFÉRÉE

ASSURANCE VIE PERMANENTE

Durée – 100 ans

Jusqu'à
50 000 \$*

ASSURANCE VIE TEMPORAIRE

Durée – 10 ans et 20 ans

Jusqu'à
300 000 \$*

ASSURANCE MALADIES GRAVES

Durée – 10 ans et 20 ans

Jusqu'à
100 000 \$

ASSURANCE REVENU EN CAS D'INVALIDITÉ

Durée – 10 ans et 20 ans

Jusqu'à
2 500 \$ PAR MOIS **

ASSURANCE DETTES EN CAS D'INVALIDITÉ

Durée – 10 ans et 20 ans

Jusqu'à
2 500 \$**

* La couverture d'assurance vie combinée maximale ne peut pas dépasser 300 000 \$. Consultez le contrat pour obtenir des précisions.

** La couverture d'assurance invalidité combinée maximale ne peut pas dépasser 5 000 \$. Consultez le contrat pour obtenir des précisions.